

PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Nouvelle-Arcadie (Rogersville) 2026–2030



Mars 2026

Remerciements

Ce rapport a été préparé par e-Vizion Consulting Inc. et Nialla Consultants, au nom de la Municipalité Nouvelle-Arcadie, avec l'appui financier du gouvernement du Nouveau-Brunswick (Société de développement régional / Regional Development Corporation).

Renseignements

Municipalité de Nouvelle-Arcadie
10989 Rue Principale,
Rogersville, NB
E4Y 2L6

CONTENU

1. Résumé.....	3
2. Mise en contexte et portrait du territoire.....	4
3. Analyse FFOM ("SWOT ANALYSIS").....	5
4. Vision, mission et principes directeurs.....	7
5. Objectifs stratégiques et résultats attendus.....	7
6. Secteurs prioritaires.....	8
7. Infrastructures, connectivité et services essentiels.....	10
8. Logement, main-d'œuvre et immigration.....	11
9. Attraction d'investissements et climat d'affaires.....	12
10. Tourisme et économie de l'expérience.....	13
11. Financement et partenariats.....	14
12. Mise en œuvre, gouvernance et suivi.....	15
13. Annexes.....	16



1. RÉSUMÉ

Vision 2030 : Nouvelle-Arcadie est une communauté rurale acadienne et francophone prospère où l'industrie légère, l'agriculture durable et le tourisme expérientiel créent des emplois de qualité et une assiette fiscale croissante, tout en protégeant le patrimoine et l'environnement et contribuant à une meilleure qualité de vie des résidentes et résidents.

Objectif financier : Accroître l'assiette fiscale municipale qui est actuellement d'environ 190 M\$ (2025) à 240–260 M\$ d'ici 2030, tout en maintenant un taux d'imposition (taux de taxe compétitif) et en renforçant les services (logement, santé, loisirs, connectivité).

Six Cibles 2026–2030 (Objectifs clés)

- Croissance de l'assiette fiscale municipale (« tax base ») : +40 millions à +60 M\$ plus élevé que le niveau 2025.
- Emplois : 100 nouveaux emplois nets (toutes industries confondues).
- Logement : 80-100 nouvelles unités (location et propriété), en donnant une priorité aux secteurs desservis par les égouts sanitaires du quartier de Rogersville.
- Parc industriel : deux (2) à quatre (4) nouveaux locataires ou expansions ; taux d'occupation $\geq 100\%$.
- Tourisme : doubler les revenus touristiques (dépenses faites par les visiteurs) en 5 ans par l'offre patrimoniale, de plein air et événementielle (campagne marketing).
- Performance des permis octroyés pour des développements commerciaux et ou industriels : délai médian ≤ 15 jours ouvrables pour projets conformes (petits projets), avec processus numérique. Réduire les formalités administratives (« red tape »).

Cinq axes stratégiques

- Accélérer la croissance résidentielle et commerciale pour augmenter l'assiette fiscale (évaluation de la valeur des propriétés).
- Rendre le développement « facile à faire » : permis rapides, règles claires, terrains « prêts à construire ».
- Consolider les secteurs prioritaires : canneberge/agroalimentaire, foresterie/bois à valeur ajoutée, fabrication légère, logistique, tourisme.
- Attirer et retenir la main-d'œuvre (familles francophones, nouveaux arrivants qui comprennent la langue française, mennonites) et développer les compétences des travailleurs et travailleuses disponibles.
- Mobiliser des partenariats et un financement externe (ACOA, RDC, FCM-GMF, RTSF, CBDC, etc.).

Pourquoi c'est réalisable

Nouvelle-Arcadie a les atouts suivants :

- (1) un positionnement géographique de corridor entre Miramichi et Moncton ;
- (2) une gare (arrêt) ferroviaire VIA Rail (Rogersville) qui offre un levier touristique et une visibilité ;
- (3) un parc industriel existant ;
- (4) une base agricole et forestière ;
- (5) des actifs culturels et événementiels (Monument national Assomption / lieu de repos de Monseigneur Marcel François Richard, des festivals de musique country et bluegrass, patrimoine des frères trappiste et des trappistines) ;
- (6) une qualité de vie rurale recherchée par des ménages provenant d'autres provinces.

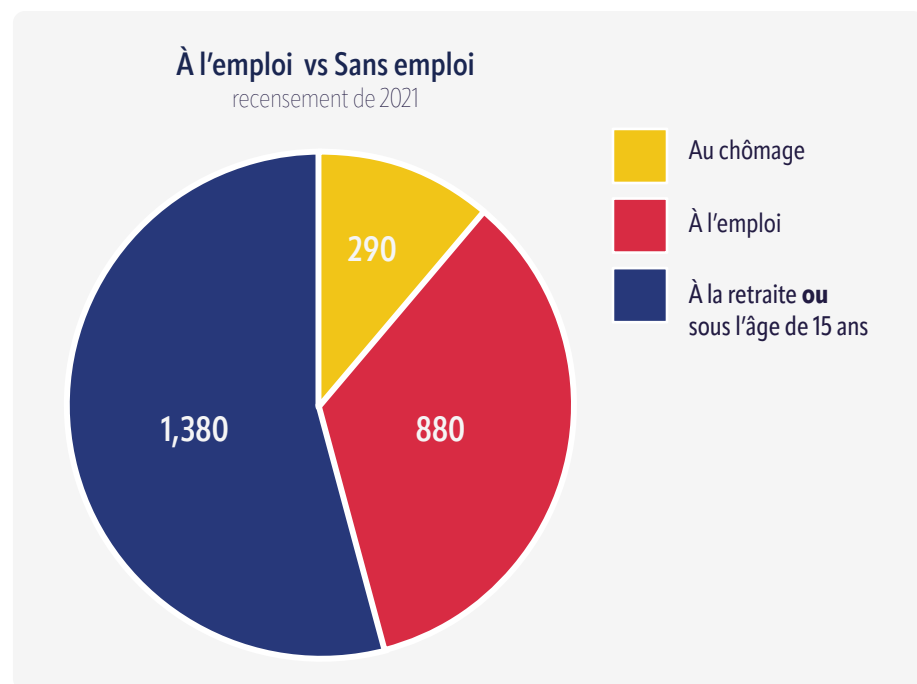
2. MISE EN CONTEXTE ET PORTRAIT DU TERRITOIRE

Nouvelle-Arcadie, incorporée en janvier 2023, comprend l'ancien village de Rogersville et des territoires provenant d'anciens districts de services locaux (non incorporés) DSL. Selon les notes municipales, environ 65 % (≈2 100) de la population provient d'anciens DSL et 35 % (≈1 100) provient des limites historiques de Rogersville.

2.1 Démographie, main-d'œuvre et migrations

Tendances générales. Les données régionales historiques indiquent un vieillissement rapide de la population, une diminution des cohortes jeunes, et une dépendance croissante à la migration nette positive (interprovinciale et internationale) pour stabiliser ou augmenter la population.

Main-d'œuvre. Une enquête réalisée auprès d'entreprises (profil 2021–2022) souligne des pénuries dans plusieurs métiers et professions (camionneurs, mécaniciens, soudeurs, travailleurs d'entretien, personnel en santé et services personnels). La capacité à recruter est limitée par l'offre de logement, la concurrence salariale et la distance des pôles urbains (Moncton est à une heure de route).



Source CSR Kent (Commission Services Régionaux - Kent)

2.2 Logement

Le marché locatif présente un taux d'inoccupation très faible (signal de rareté), ce qui freine à la fois l'immigration, l'expansion des entreprises et l'attraction de nouveaux ménages, notamment des familles acadiennes et francophones actuellement à Miramichi.

L'augmentation du parc immobilier est donc un prérequis central pour atteindre les objectifs d'augmentation de l'assiette fiscale et de main-d'œuvre.

2.3 Finances municipales et assiette fiscale

Les informations municipales indiquent une croissance de l'assiette fiscale (« tax base ») de ~140 M\$ (2020) à ~190 M\$ (2025), tandis que le taux de taxe municipale (taux d'imposition et facturation par Service NB/GNB) est passé d'environ 1,56 à 1,46 au cours des cinq dernières années. Le plan vise à soutenir l'amélioration des services en misant sur une croissance de l'assiette fiscale, plutôt que sur une hausse du taux de taxe.

2.4 Infrastructures existantes

- Égouts sanitaires et pluviaux municipaux disponibles à l'intérieur des limites du quartier de Rogersville (ancien Village) ; absence d'aqueduc municipal (les résidences ont leur propre puits).
- Parc industriel existant ; besoin de clarification sur les lots, la capacité des services et la préparation (« shovel-ready »).
- Accès ferroviaire : arrêt VIA Rail à Rogersville ; présence du réseau CN (potentiel à évaluer pour usages industriels/chargement).
- Quatre centres communautaires (Collette, Acadieville, Rogersville Club âge d'or, Pleasant Ridge).

3. ANALYSE FFOM ("SWOT ANALYSIS")

3.1 Forces

- Identité acadienne forte ; milieu francophone (vivre et travailler en français).
- Disponibilité foncière dans certains secteurs (champs défrichés) et coûts relatifs compétitifs.
- Main-d'œuvre résiliente, communautaire et accueillante ; savoir-faire manuel.
- Densité de restaurants et culture « foodie » (avantage pour le tourisme et l'expérience culinaire).
- Accès au plein air : chasse, pêche, véhicules côte-à-côte (« side by side ») VTT, motoneige ; sentiers attractifs.
- Attractivité touristique et événementielle (juin et août : festivals musicaux).
- Patrimoine religieux et culturel (Monument national Assomption et Mgr. Richard ; potentiel de circuit ; lien potentiel avec Parcs Canada / Parc national Kouchibouguac).
- Bases économiques : foresterie, agriculture (canneberge), et potentiel de diversification (agroalimentaire).
- Atout ferroviaire : VIA Rail; possibilité d'arrimage avec CN (à valider).
- Clinique médicale du réseau de santé Horizon.
- Pharmacie locale.
- Travailleuses sociales du réseau Horizon / GNB .

3.2 Faiblesses

- Distance aux grands centres de services et de main-d'œuvre (Moncton, Beaurivage/ Richibucto).
- Outils de marketing insuffisants : site Web à refaire, SEO, nouveau logo à être dévoilé le 19 mars 2026, positionnement.
- Services cellulaires et Internet incomplets ; absence de fibre résidentielle dans certains secteurs.
- Contraintes d'infrastructure : pas d'aqueduc municipal (puits privés pour les résidences et commerces) ; enjeux de risque de feux de forêt et de broussailles (sécurité incendie) et d'attraction d'entreprises.
- Services de garderie limités (0-2 ans) et lacunes en services de santé / soins de longue durée (aucun dentiste, optométriste, hygiéniste dentaire).
- Pénurie d'ouvriers et de sous-traitants ; capacité de construction limitée.
- Certaines contraintes foncières (sols sableux) et manque de lots prêts à bâtir.
- Infrastructures sportives et récréatives insuffisantes (gym, tennis, pickleball, etc.).

3.3 Opportunités

- Qualité de vie rurale attirant familles et télétravailleurs ; coût de la vie compétitif.
- Développement d'un camping / dômes / offres quatre-saisons (proximité Kouchibouguac).
- Création d'un « trailhead » et services aux VTT/motoneiges/ véhicules côte-à-côte (side by side) ; mise en valeur des sentiers QuadNB.
- Stratégie de logement abordable (location, modulaires, densification douce sur égout).
- Fermes artisanales et diversification agricole ; arrivée mennonite (agriculture et élevage).
- Rassemblements acadiens, festivals et l'économie culturelle.
- Développement des ressources naturelles (foresterie à valeur ajoutée, biomasse), avec gestion environnementale / valorisation du développement durable.
- Présence de la valeur du paysan / Ferme Terre Partagée / Coopération agricole / souveraineté alimentaire.
- Création/expansion de foyers de soins (Special Care Homes) et services de proximité (Service NB).
- Centre de formation agricole (option francophone), incubateur d'entrepreneuriat rural.
- Entreposage/logistique et opportunités industrielles liées au parc industriel et au rail.

3.4 Menaces

- Perte d'emplois et faible diversification manufacturière ; vulnérabilité aux cycles économiques.
- Érosion de services provinciaux (Service NB, services de santé) et délais administratifs.
- Fermeture récente de la succursale de la Banque Nationale à Rogersville.
- Opposition de résidents (« NIMBY – Not in My Back Yard ») face à de nouveaux projets ; risques d'acceptabilité sociale.
- Feux de forêt et aléas climatiques ; impacts sur foresterie, infrastructures et tourisme.
- Pressions environnementales et risques de litiges si les projets ne sont pas planifiés de manière rigoureuse.



4. VISION, MISSION ET PRINCIPES DIRECTEURS

4.1 Vision et mission

Vision

Une Nouvelle-Arcadie francophone, accueillante et innovante, capable d'offrir des emplois durables, des logements accessibles, des services de proximité et une expérience touristique distinctive, tout en protégeant son patrimoine culturel acadien et son environnement.

Mission

Mobiliser la municipalité, les entreprises, les organismes communautaires et les partenaires gouvernementaux autour d'une feuille de route concrète (2026–2030) qui augmente l'évaluation et améliore les services par l'investissement, l'entrepreneuriat, la formation et le développement d'actifs stratégiques.

4.2 Principes directeurs

- **Développement durable :**
croissance économique compatible avec la protection des écosystèmes et des eaux souterraines.
- **Approche axée sur les résultats :**
cibles mesurables (assiette fiscale, emplois, logement, délais d'octroi de permis).
- **Développement bénéfique à tout le territoire municipal :**
bénéfices partagés entre les anciens villages/DSL.
- **Bilinguisme et identité acadienne :**
valorisation du français comme avantage compétitif et protection du fait français.
- **Partenariats et levier financier :**
maximiser les fonds externes et le cofinancement.
- **Gestion du risque :**
planifier la résilience climatique, la sécurité incendie et l'acceptabilité sociale.

5. OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS ATTENDUS

5.1 Six Objectifs stratégiques 2026–2030 (« Six cibles »)

- Accroître l'assiette fiscale municipale par la croissance résidentielle et commerciale et le taux d'occupation du parc industriel.
- Créer des emplois locaux et régionaux en misant sur cinq (5) secteurs prioritaires.
- Augmenter l'offre de logements (incluant des options locatives abordables) pour soutenir la main-d'œuvre et l'immigration : Nouvelle-Arcadie devrait concentrer ses efforts sur l'immigration francophone.
- Améliorer la connectivité (cellulaire et Internet) et la capacité des infrastructures (énergie, sécurité incendie).
- Structurer une offre touristique quatre-saisons fondée sur l'expérience (culture, festivals, plein air, sentiers VTT et véhicules côte-à-côte).
- Améliorer la capacité municipale de planification, de permis et de soutien aux investisseurs (guichet unique).

5.2 Résultats attendus

À l'horizon 2030, la municipalité vise une croissance soutenue de l'assiette fiscale (évaluation foncière), un parc industriel plus dynamique, un marché du logement plus équilibré, des infrastructures de connectivité améliorées, et une identité touristique différenciée (Circuit Acadien-Trappiste, festivals, sentiers, proximité de Kouchibouguac).

6. SECTEURS PRIORITAIRES

6.1 Agriculture durable et agroalimentaire

Objectif : Accroître la valeur ajoutée agricole en consolidant la filière canneberge et en diversifiant la production (maraîchage, élevage), notamment via l'arrivée mennonite et la mise en valeur de terres agricoles/cartographie des terres.

- **Canneberge :**
soutenir les producteurs (ex. Pleasant Ridge / Ocean Spray et réseau de producteurs) pour l'entreposage, le conditionnement et la logistique.
- **Agrotourisme :**
développer des activités saisonnières (« bog-to-table », visites, produits locaux).
- **Diversification :**
encourager fermes artisanales, horticulture, élevage; faciliter l'accès aux terrains et aux services.
- **Formation :**
explorer un centre de formation agricole (option francophone) et des partenariats (CSR, collèges). L'idée de construire une école d'agriculture dans la région n'est pas nouvelle. C'est quelque chose qui devrait être exploré. De plus, contacter l'Alliance agricole du NB <https://fermenbfarm.ca/> est quelque chose que la municipalité devrait faire.

6.2 Foresterie et bois à valeur ajoutée

Objectif : Passer d'une économie de ressources à une économie de transformation ; soutenir des activités de seconde et troisième transformation (composantes, préfabrication, produits de bois d'œuvre) et des chaînes de valeurs locales.

- **Développer des ateliers de menuiserie, préfabrication/modulaire** et composantes de bâtiment.
- **Explorer des projets d'énergie biomasse/pellets** uniquement si les études démontrent une viabilité économique et environnementale.
- **Soutenir la certification, la productivité et l'innovation** (équipement, automatisation légère) via programmes externes.

6.3 Fabrication légère et services industriels

Objectif : Positionner le Parc industriel comme plateforme d'implantation pour de petites et moyennes entreprises : métal/fabrication, composants HVAC, transformation agroalimentaire, ateliers de service, entreposage.

- **Créer des lots « prêts à construire »** avec fiches techniques (services, sols, énergie, exigences incendie).
- **Cibler 2-3 employeurs ancrage d'ici 2027** et développer un pipeline d'opportunités (visites, offres, lettres d'intention).
- **Mettre en place une approche d'après-soins** (« aftercare ») pour retenir et faire croître les entreprises existantes.



6.4 Logistique, rail et entreposage

Objectif : Évaluer de manière rigoureuse les usages rail-adjacents (« siding », transbordement, agrégation) et saisir les opportunités de logistique à petite échelle compatibles avec le contexte rural.

- **Vérifier les conditions techniques et foncières d'un « siding/docking »** (voie d'évitement ferroviaire/quai d'amarrage - avec CN/VIA et propriétaires).
- **Étudier des usages d'entreposage :** chaîne du froid (agro), stockage forestier, micro-fulfillment régional.
- **Prioriser la sécurité et la conformité,** et ne pas ancrer la stratégie uniquement sur un scénario rail ambitieux.



6.5 Tourisme et économie de l'expérience

Objectif : Développer une offre touristique (campagne marketing) quatre-saisons axée sur l'expérience culturelle, gastronomie, plein air en s'appuyant sur les festivals, l'héritage acadien, le patrimoine trappiste, et la proximité de Kouchibouguac.

5 secteurs d'emploi les plus populaires en Nouvelle-Arcadie

- Transport et opérateurs d'équipements
- Services et ventes
- Affaires finances et administration
- Ressources naturelles et agriculture
- Secteur public (administration publique, éducation, santé)

Statistiques 2020 Nouvelle-Arcadie

Salaire moyen : 51,800\$

(inclut seulement les personnes ayant travaillé à temps plein en année 2020)

Source CSR Kent (Commission Services Régionaux - Kent)

7. INFRASTRUCTURES, CONNECTIVITÉ ET SERVICES ESSENTIELS

7.1 Eau, égouts et sécurité incendie

Constat. Les égouts sanitaires municipaux ne sont disponibles que dans les limites du quartier de Rogersville (ancien Village), mais l'absence d'aqueduc municipal impose des contraintes aux projets (coûts de puits, normes incendie, exigences des assureurs). Une approche graduelle est requise : maximiser d'abord le développement sur égout, puis évaluer les options d'eau à moyen terme si la croissance le justifie.

- Adopter/clarifier des normes de protection incendie pour nouveaux projets : citernes, bornes sèches (dry hydrants), accès des camions, entretien.
- Prioriser des projets résidentiels et commerciaux compatibles avec le modèle « égout + puits » dans les zones appropriées.
- Documenter les besoins (« fire-flow ») et les exigences pour les entreprises du parc industriel.

7.2 Électricité et capacité réseau (Énergie NB)

Constat. La capacité et la disponibilité du service électrique (incluant le trois-phases) influencent directement l'attraction d'entreprises industrielles. Une coordination précoce avec Énergie NB est essentielle afin de réduire les délais et de planifier les besoins du parc industriel.

- **Lancer une évaluation de capacité** pour le parc industriel (scénarios de charge) avec Énergie NB.
- **Produire une fiche « énergie »** standard à remettre aux prospects (démarches, délais, options).
- **Explorer des mesures d'efficacité énergétique** et, lorsque pertinent, des projets solaires municipaux (bâtiments communautaires).

7.3 Télécommunications : Internet et cellulaire

Sommaire des échanges (décembre 2025 – Bell Aliant, Rogers, etc.). Les notes indiquent l'absence de budget d'investissement local à court terme, une infrastructure majoritairement cuivre/legacy fibre, et une ouverture aux partenariats. Il est recommandé que la municipalité prépare une demande officielle et documentée (zones prioritaires, corridors, parc industriel, besoins des entreprises) pour mettre l'enjeu sur le radar du fournisseur en télécommunication.

- Préparer une demande municipale officielle (lettre + annexe technique) identifiant : zones blanches, corridor Route 126, parc industriel, sites touristiques.
- Explorer des partenariats et cofinancements (fédéral/provincial ; accès à tiers via CRTC).
- Étudier des solutions transitoires pour les secteurs ruraux : fixe sans fil, tours, ententes communautaires; explorer options satellitaires (ex. modèles d'achats groupés Starlink ou autres) lorsque pertinent.
- Mettre en place un suivi trimestriel et un tableau de bord de couverture.

7.4 Mobilité : Route 126 et rail

La mobilité régionale demeure un enjeu pour l'accès à l'emploi, aux soins et aux services. La municipalité devrait évaluer des solutions de transport rural (navettes, services à la demande) et intégrer le rôle de l'arrêt VIA Rail (Rogersville) dans la mise en marché touristique et la planification événementielle.

La route 126 au Nouveau-Brunswick joue un rôle essentiel dans le développement économique régional. Elle relie plusieurs communautés rurales aux centres urbains, facilitant le transport des marchandises, l'accès aux services et la mobilité de la main-d'œuvre. Cette connexion améliore les échanges commerciaux, soutient les entreprises locales et favorise l'investissement. En assurant un lien fiable entre les régions, la route 126 contribue à la vitalité économique, au tourisme et à la croissance durable de la province.

8. LOGEMENT, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

8.1 Stratégie logement

Objectif : Ajouter environ 80-100 unités d'ici 2030, dont une part significative de logements locatifs et « manquants au milieu » (duplex, triplex, petits immeubles), afin de soutenir les entreprises, l'immigration et la stabilité des services.

- **Prioriser la densification douce** dans les secteurs desservis par l'égout (duplex, triplex, 4-plex, logements accessoires).
- **Mettre en place un parcours accéléré** pour les projets qui sont conformes à la réglementation de la Commission des services régionaux de Kent – aménagement (plans types, liste de vérification, délais cibles).
- **Encourager le modulaire** et l'insertion (« infill ») pour réduire les coûts et accélérer les mises en chantier.
- **Collaborer avec partenaires provinciaux** (RDC, programmes logement) pour financer les études et pré-construction.

8.2 Main-d'œuvre, formation et rétention

La pénurie de main-d'œuvre et le vieillissement exigent une approche intégrée : attraction de familles francophones et ou bilingues, accueil de nouveaux arrivants, formation locale, et soutien à l'entrepreneuriat. La municipalité peut jouer un rôle de facilitateur (concierger) en reliant employeurs, organismes et programmes.

- **Créer un « guichet main-d'œuvre »** : besoins des employeurs, informations d'accueil pour les nouveaux arrivants (immigration), logement.
- **Soutenir des parcours de formation** (santé, métiers, maintenance) avec les partenaires éducatifs et les employeurs.
- **Réintroduire/renforcer une structure de type chambre de commerce** ou table économique pour coordonner les besoins.

8.3 Immigration et intégration

Immigration. Les entrevues indiquent un consensus : l'immigration est un levier indispensable pour la croissance démographique et économique.

La stratégie doit prioriser :

1. **le logement ;**
2. **l'intégration linguistique ;**
3. **l'accueil communautaire ;**
4. **l'arrimage emploi-services ;**
5. **la francisation ou la priorisation par les paliers de gouvernements pour une immigration francophone ou des nouveaux arrivants qui comprennent et parlent le français.**

Communauté mennonite. Les informations reçues par l'intermédiaire d'entrevues indiquent l'acquisition d'environ 1 100 acres près de North Branch, avec un plan d'établissement progressif (2 familles en 2026; 10–20 familles en 5 ans). Cette dynamique peut soutenir la production agricole, mais implique des besoins en accès, services de base et acceptabilité sociale.

9. ATTRACTION D'INVESTISSEMENTS ET CLIMAT D'AFFAIRES

9.1 Proposition de valeur

Nouvelle-Arcadie a l'avantage d'être située dans un corridor stratégique entre Moncton et Miramichi, un parc industriel, un taux d'imposition compétitif, une communauté francophone accueillante, et des atouts touristiques. La proposition de valeur doit être soutenue par des processus rapides (permis), des fiches techniques, et un accompagnement aux investisseurs.

9.2 Modernisation des permis et règles

- Mettre en œuvre un processus de permis numérique (CSR) et publier des normes de service.
- Créer une trousse « Construire à Nouvelle-Arcadie » (checklists, frais, étapes, délais).
- Clarifier le zonage dans les anciens DSL et les usages permis pour réduire l'incertitude et éviter le blocage d'entrepreneurs.

9.3 Soutien à l'entrepreneuriat local

Un cas illustratif (gym/entrepreneuriat local). Des notes d'entrevue décrivent un projet d'entreprise (gym) freiné par des contraintes de zonage et un manque d'espaces adaptés. Cette situation illustre la nécessité d'un accompagnement proactif : identifier des locaux, accélérer les décisions, et offrir des options conformes (zones mixtes, sites commerciaux).

Notre recherche démontre aussi que la communauté a grandement besoin d'une personne à tout faire (« jack of all trades »). Un/des réparateurs polyvalents capables d'intervenir rapidement pour résoudre les problèmes du quotidien. Qu'il s'agisse de plomberie, d'électricité, de menuiserie ou de petites réparations générales, ces professionnels jouent un rôle essentiel pour maintenir les maisons et les infrastructures en bon état. Disposer d'un entrepreneur local doté de compétences variées favorise non seulement l'autonomie de la communauté, mais stimule également l'économie locale. En soutenant un individu entreprenant et engagé, la communauté répond à un besoin urgent tout en renforçant la solidarité et le développement durable à l'échelle locale.

Le maire et le conseil municipal peuvent jouer un rôle proactif et déterminant dans l'attraction de nouvelles entreprises et de nouveaux résidents au sein de la communauté. En mettant en place des politiques favorables au développement économique, en simplifiant les démarches administratives et en offrant des incitatifs adaptés, ils créent un environnement accueillant et compétitif. De plus, en investissant dans les infrastructures, les services publics, le logement et la qualité de vie, ils renforcent l'attrait du territoire. Une vision stratégique claire, combinée à une promotion efficace des atouts locaux, permet non seulement d'attirer de nouveaux investisseurs et citoyens, mais aussi de soutenir une croissance durable de la communauté.

9.4 Parc industriel : programme d'occupation

- **Inventaire des lots :**
carte, taille, prix, services (égout/eau, électricité, accès), contraintes (sols).
- **Ciblage :**
fabrication légère (métal/HVAC), transformation agroalimentaire (chaîne du froid), bois à valeur ajoutée, entreposage.
- **Incitatifs :**
politiques locales (ex. congé de taxes conditionnel, report de frais) alignées sur création d'emplois et valeur d'évaluation.
- **Processus :**
pipeline prospect → visite → proposition → entente (LOI) → permis → construction.
- **Aftercare :**
rencontres trimestrielles avec les entreprises existantes pour identifier irritants et opportunités d'expansion.

10. TOURISME ET ÉCONOMIE DE L'EXPÉRIENCE

10.1 Positionnement touristique

Nouvelle-Arcadie se distingue par une combinaison rare : patrimoine acadien, niche religieuse/pèlerinage (Monument national Assomption Monseigneur Marcel François Richard, neuvaine), récit trappiste, festivals musicaux, gastronomie locale, et accès direct au plein air (sentiers, chasse/pêche) avec un lien régional vers Kouchibouguac.

10.2 Produits phares

- **Circuit Acadien-Trappiste :**
Monument Assomption Mgr. Richard → sites patrimoniaux → histoire trappiste → expériences gourmandes → belvédères/plein air.
- **Festivals :**
consolider Bluegrass & Country (allonger la durée, diversifier les activités) et soutenir d'autres événements (juin/août).
- **Sentiers et VHR :**
créer un point de départ (« Trailhead ») avec services (stationnement, lavage, signalisation, boucles recommandées).
- **Kouchibouguac :**
développer des forfaits de jour/fin de semaine (navette, restauration, activités).
- **Canneberge :**
événements saisonniers (récolte), produits locaux, visites éducatives.

10.3 Hébergement et capacité d'accueil

Les entrevues signalent un manque d'hébergement (hôtels/motels). La stratégie recommande de stimuler une offre diversifiée : gîtes, unités locatives de courte durée conformes, micro-campings, dômes, et partenariats régionaux (Miramichi pour la capacité hôtelière) lors d'événements majeurs.

10.4 Marketing et image de marque

- Créer une identité visuelle (logo) et un site Web municipal/destination optimisé (SEO), avec contenus bilingues.
- Développer une campagne « vivre en français en milieu rural » et « work-from-home » ciblant l'Ontario, le Québec et les marchés régionaux.
- Mettre en place un calendrier événementiel central et une stratégie médias sociaux coordonnée avec les centres communautaires..



11. FINANCEMENT ET PARTENARIATS

11.1 Principes de financement

Le plan vise à maximiser l'effet de levier : utiliser les fonds municipaux pour déclencher des investissements externes (fédéral/provincial), des partenariats privés et des contributions communautaires, en priorisant les projets à fort impact sur l'évaluation, l'emploi et les services.

11.2 Inventaire des sources (à adapter aux appels en vigueur)

- **Programmes fédéraux :**
ACOA (REGI, BDP), initiatives de tourisme, programmes d'infrastructure (logement, transport rural). Le Fonds Accélérateur du Logement (Fédéral) était un excellent programme, et la municipalité devrait contacter le gouvernement fédéral pour voir quels programmes similaires seront lancés.
- **Programmes provinciaux :**
Société de développement régional (fonds communautaires, économie rurale, pré-construction/logement).
- **Durabilité municipale :**
FCM – Fonds municipal vert (rénovation énergétique, études).
- **Entrepreneuriat :**
CBDC (financement et services-conseils).
- **Partenaires sectoriels :**
Tourisme NB, Quad NB, Parcs Canada, Horizon, Énergie NB, VIA Rail/CN.
- CSR Kent s'associe à Destination Sud-Est pour des projets touristiques. Nouvelle-Arcadie devrait consolider et ouvrir la communication afin de tirer parti et de maximiser les événements et plans touristiques.
- Opportunité de financement fédéral : Partenariat agricole canadien durable (PAC durable ou SCAP)
- Crédits d'impôt fédéraux pour construire des serres, plus de détails à venir - pour réduire le coût de production alimentaire, nous introduisons des frais immédiats pour les bâtiments de serre. Cela permet aux producteurs de déduire intégralement les serres acquises à partir du 4 novembre 2025 ou après, et qui deviennent disponibles avant 2030.
- Opportunité de production de BIOMASSE, à utiliser comme source de chauffage. Financement disponible : Énergie propre. Société de BIOMASSE ACFOR à Cocagne, NB.

11.3 Partenariats prioritaires / Priority Partnerships

- CSR (aménagement, permis, cartographie des terres agricoles).
- Entreprises et secteurs : canneberge (producteurs), foresterie, manufacturier régional.
- Institutions : Horizon (santé), Service NB (services), établissements d'enseignement (formation).
- Tourisme : Tourisme NB, Parcs Canada (Kouchibouguac), promoteurs de festivals, Quad NB.
- Télécom : Bell Aliant et fournisseurs tiers; coordination avec programmes de connectivité.



12. MISE EN ŒUVRE, GOUVERNANCE ET SUIVI

12.1 Modèle de gouvernance

La mise en œuvre exige un leadership clair et une coordination continue. Il est recommandé de créer une Table de développement économique (trimestrielle) rassemblant : municipalité (CAO/maire), CSR, représentants d'entreprises, tourisme/événementiel, institutions (Horizon), Énergie NB, et partenaires de financement au besoin.

12.2 Feuille de route 2026–2030

- **2026 – Mettre la table :**
modernisation des permis ; inventaire du parc industriel ; plan logement ; demande télécom officielle ; dossiers de financement prioritaires ; lancement de deux pilotes touristiques.
- **2027 – Démontrer la traction :**
1–2 lettres d'intention au parc industriel ; 30–50 unités logement en chantier/permises ; amélioration de la signalisation et des services aux sentiers ; premiers investissements en efficacité énergétique.
- **2028 – Déployer :**
projets de valeur ajoutée agroalimentaire ; consolidation d'événements ; renforcement de services de proximité ; développement d'infrastructures sportives ciblées.
- **2029–2030 – Consolider :**
occupation accrue du parc industriel ; hausse durable de l'évaluation ; portefeuille touristique quatre-saisons ; revue stratégique et plan 2031+.

12.3 Indicateurs de performance (KPI)

- **Évaluation :**
croissance annuelle et cumulée ; part résidentielle vs commerciale/industrielle.
- **Permis :**
délai médian ; taux de conformité ; volume de projets.
- **Parc industriel :**
nombre de prospects, visites, LOI, baux, investissements, emplois.
- **Logement :**
unités permises, unités commencées, unités livrées ; taux d'inoccupation (si disponible).
- **Tourisme :**
fréquentation d'événements, forfaits vendus, indicateurs de visiteurs (proxy).
- **Connectivité :**
zones améliorées, nouvelles infrastructures, plaintes/résolution.
- **Financement :**
montants demandés vs obtenus ; ratio de levier (\$ externe / \$ municipal).

12.4 Gestion des risques

- **Risque infrastructure (eau/énergie) :** planifier en amont ; clarifier les normes ; prioriser les projets compatibles ; négocier avec Énergie NB.
- **Risque d'acceptabilité sociale :** information proactive, consultations, choix de sites, mesures d'atténuation des risques environnementaux.
- **Risque capacité de construction :** phasage, recours à modulaire, partenariats régionaux.
- **Risque télécom :** stratégie de partenariat, documentation de la demande, solutions transitoires.
- **Risque climatique (feux de forêt) :** plan de résilience, prévention, coordination interservices.

13. ANNEXES

Annexe A – Liste indicative d’acteurs consulter

Les notes de travail identifient plusieurs personnes et organisations pertinentes pour la mise en œuvre (entreprises, institutions, tourisme, services). Cette liste doit être validée et complétée par la municipalité.

- Entreprises locales/régionales : producteurs canneberge, foresterie, manufacturier régional.
- Tourisme/arts : promoteurs de festivals, acteurs culturels, opérateurs de plein air.
- Institutions : CSR, Horizon, Énergie NB, Service NB, VIA Rail/CN.
- Communautés : centres communautaires, comités loisirs, nouveaux arrivants.

Annexe B – Plus gros investissements au cours des 5 dernières années

- 1,7 M\$ en 2019 : école Étoile de l’Acadie (rénovations)
- 400 000 \$ en 2019 : Les Sœurs Trappistines
- 800 000 \$ en 2020 : Nouvel appartement (25 rue Jeanne)
- 750 000 \$ en 2021 : Nouvel appartement (48 rue Télésphore)
- 900 000 \$ en 2022 : Nouvel appartement (48 B rue Télésphore)
- 325 000 \$ en 2024 : Tim Hortons
- 200 000 \$ en 2025 : Dôme industriel (Ferme Canneberges)

Annexe C – Sondage Nouvelle-Arcadie (décembre 2025) PDF

Annexe D – St Agathe, MB (référence)

<https://rmedcorp.ca/how-ste-agathe-transformed-economic-challenges-into-opportunity-riel-industrial-park-story/>

Annexe E – Entrevues Importantes (confidentiel au conseil administratif seulement)

Note de publication :

ce plan est un document évolutif. Il devrait être révisé annuellement par le Conseil municipal, avec une mise à jour des priorités, des indicateurs et des opportunités de financement.